

E 6701

ASSEMBLÉE NATIONALE

TREIZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2011-2012

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
Le 19 octobre 2011

Enregistré à la Présidence du Sénat
Le 19 octobre 2011

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

**Proposition de virement de crédits n° DEC39/2011 - Section III -
Commission du budget général 2011.**

15204/11.



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 13 octobre 2011
(OR. en)**

15204/11

FIN 718

NOTE DE TRANSMISSION

Origine: Monsieur Janusz LEWANDOWSKI, membre de la Commission européenne
Date de réception: 12 octobre 2011
Destinataire: Monsieur Jacek DOMINIK, président du Conseil de l'Union européenne
Objet: Proposition de virement de crédits n° DEC39/2011 – Section III – Commission
du budget général 2011

Les délégations trouveront ci-joint le document de la Commission DEC39/2011.

p.j.: DEC39/2011



COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 10/10/2011

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2011
SECTION III - COMMISSION TITRES 04, 40

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 39/2011

EN EUROS

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 0402 Fonds social européen

ARTICLE - 04 02 01 Achèvement du Fonds social européen (FSE) - Objectif n° 1 (de 2000 à 2006)

CP - 1 387 819

DU CHAPITRE - 4002 Réserves pour les interventions financières

ARTICLE - 40 02 43 Réserve pour le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation

CE - 1 387 819

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 0405 Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM)

ARTICLE - 04 05 01 Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM)

CE 1 387 819

CP 1 387 819

INTRODUCTION

Le règlement (CE) n° 1927/2006 du Parlement européen et du Conseil du 20 décembre 2006, tel que modifié par le règlement (CE) n° 546/2009, porte création du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM). Le point 28 de l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006 entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission sur la discipline budgétaire et la bonne gestion financière en fixe le cadre budgétaire.

I. RENFORCEMENT

a) Intitulé de la ligne

04 05 01 - Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM)

b) Données chiffrées à la date du 06/09/2011

	CE	CP
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	p.m.	97 608 950
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0	0
2. Virements	30 800 637	0
	<hr/>	<hr/>
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	30 800 637	97 608 950
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	30 800 637	30 800 637
	<hr/>	<hr/>
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	0	66 808 313
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	1 387 819	68 196 132
7. Renforcement proposé	1 387 819	1 387 819
8. Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	N/A	1,42%
9. Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 23 §1 b et c du RF, calculé selon l'article 17 bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE	CP
1. Crédits disponibles en début d'année	0	0
2. Crédits disponibles à la date du 06/09/2011	0	0
3. Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a	n/a

d) Justification détaillée du renforcement

Dans la proposition de décision [COM (2011) 619], la Commission a conclu que les conditions d'octroi d'une contribution financière au titre du FEM pour la demande EGF/2010/021 IE/Construction 71, présentée par les autorités irlandaises, étaient réunies.

Le montant de 1 387 819 EUR demandé par les autorités irlandaises contribuera au coût d'un ensemble coordonné de services personnalisés admissibles en faveur de 554 personnes licenciées dans 234 entreprises du secteur de la construction, procurant une aide visant à la réinsertion professionnelle des travailleurs touchés.

Ces licenciements sont dus à la crise économique et financière mondiale.

II. PRÉLÈVEMENT

II.A

a) Intitulé de la ligne

04 02 01 - Achèvement du Fonds social européen (FSE) - Objectif n° 1 (de 2000 à 2006)

b) Données chiffrées à la date du 06/09/2011

	CP
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	550 800 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	550 800 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	64 641 702
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	486 158 298
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	484 770 479
7. Prélèvement proposé	1 387 819
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	0,25%
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 23 § 1 b et c du RF, calculé selon l'article 17 bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CP
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 06/09/2011	0
3. Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

La consommation effective sur la ligne budgétaire 04 02 01 Achèvement du Fonds social européen (FSE) - Objectif n° 1 (de 2000 à 2006) ainsi que les prévisions jusqu'à la fin de l'exercice permettent l'exécution du présent virement.

Cette ligne budgétaire est destinée à couvrir uniquement les engagements à liquider de la période de programmation précédente.

II.B

a) Intitulé de la ligne

40 02 43 - Réserve pour le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation

b) Données chiffrées à la date du 06/09/2011

	CE
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	500 000 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	-30 800 637
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	469 199 363
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	469 199 363
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	n/a
7. Prélèvement proposé	1 387 819
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	n/a
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 23 § 1 b et c du RF, calculé selon l'article 17 bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CE
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 06/09/2011	0
3. Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

En vertu du point 28 de l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006 sur la discipline budgétaire et la bonne gestion financière, la réserve prévue pour le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation est destinée à fournir un appui complémentaire aux travailleurs affectés par les conséquences de changements structurels majeurs de la configuration du commerce mondial, afin de les aider à réintégrer le marché du travail.

**TRANSFERS RELATED TO THE EUROPEAN GLOBALISATION ADJUSTMENT FUND
COMMISSION PROPOSALS AS OF 10/10/2011**

The table below shows the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2011 which relate to the European Globalisation Adjustment Fund, and the amount of the EGF reserve which will remain should these proposals be approved.

Transfer Ref	Date sent to B.A.	Content	Amount EUR (Commitments from Reserve)
DEC 1*	15/02/11	EGF/2010/013 PL/Podkarpacie	453,570
DEC 2*	15/02/11	EGF/2010/010 CZ/Unilever	323,280
DEC 4*	19/04/11	EGF/2010/031 BE/General Motors	9,593,931
DEC 5*	13/05/11	EGF/2010/022 DK/LM Glasfiber	6,247,415
DEC 10*	13/05/11	EGF/2010/025 DK/Odense Steel Shipyard	14,181,901
DEC 9*	10/06/11	EGF/2010/008 AT/AT&S	1,221,128
DEC 12*	17/06/11	EGF/2010/007 AT/Steiermark	8,284,908
DEC 17*	22/06/11	EGF/2011/000 Technical Assistance	610,000
DEC 13*	29/06/11	EGF/2010/027 NL/Noord Brabant Division 18	667,823
DEC 14*	29/06/11	EGF/2010/028 NL/Overijssel Division 18	718,140
DEC 15*	29/06/11	EGF/2010/029 NL/Zuid Holland and Utrecht Division 18	2,649,148
DEC 16*	29/06/11	EGF/2010/030 NL/Noord Holland and Flevoland Division 18	1,849,086
DEC 22	11/07/11	EGF/2009/019 FR/Renault	24,493,525
DEC 25	11/07/11	EGF/2010/017 DK/Midtjylland	3,944,606
DEC 26	30/08/11	EGF/2011/003 DE Arnsberg and Düsseldorf	4,347,868
DEC 27	30/08/11	EGF/2010/026 PT Rohde	1,449,500
DEC 29	03/10/11	EGF/2011/002 IT Trentino-Alto Adige/Südtirol Costruzione di Edifici	3,643,770
DEC 41	03/10/11	EGF/2011/005 PT/Norte-Centro automotive	2,918,500
DEC 38	10/10/11	EGF/2010/019 IE/Construction 41	12,689,838
DEC 39	10/10/11	EGF/2010/021 IE/Construction 71	1,387,819
DEC 40	10/10/11	EGF/2010/020 IE/Construction 43	21,664,148
Total of Proposals			123,339,904
Remainder			376,660,096

* These transfers have been finally adopted by the Budget Authority